

AOC Cognac : PKF Arsilon lance une offre facturation électronique dédiée aux viticulteurs et bouilleurs de profession

À partir de septembre 2026, comme toutes les entités exerçant une activité économique, les acteurs de l'AOC Cognac auront à minima l'obligation de réceptionner des factures électroniques, et, pour les ETI et grandes entreprises, d'émettre des factures électroniques. L'obligation d'émission sera ensuite généralisée à toutes les entités assujettis à la TVA au 1^{er} septembre 2027.

Dans cette perspective, PKF Arsilon, acteur national de premier plan du conseil au dirigeant, disposant d'un bureau à Cognac et fortement implanté au sein de la filière, lance une offre facturation électronique à destination des viticulteurs et bouilleurs de profession de l'écosystème cognaçais. Le cabinet vient ainsi répondre aux enjeux particuliers de la filière, notamment l'utilisation d'outils de gestion commerciale qui leur sont spécifiques, grâce à une démarche élaborée à partir de retours terrain.

« Chez PKF Arsilon, nous sommes soucieux de toujours apporter la réponse la plus adaptée à nos clients. Nous avons donc construit cet accompagnement entre autres en allant à la rencontre de plusieurs acteurs majeurs de l'AOC Cognac ainsi que des éditeurs de logiciels de gestion commerciale les plus utilisés au sein de la filière », indique Charles Raison, Associé à Cognac et Responsable de l'offre facturation électronique Sud-Ouest chez PKF Arsilon.

Avec cette offre, le cabinet propose ainsi deux approches différentes, l'une à destination des viticulteurs, l'autre des bouilleurs de profession afin de répondre au mieux à leurs besoins et à leurs enjeux opérationnels.

« Aujourd'hui les professionnels de la viticulture souhaitent déléguer la gestion du passage à la facturation électronique en externe, n'ayant le plus souvent pas les ressources en interne pour le faire. Nous leur proposons donc un accompagnement complet, où l'on s'occupe de tout », explique Charles Raison.

Pour les bouilleurs de profession, qui ont généralement les ressources en interne, PKF Arsilon se tourne vers une autre méthode, tout aussi sur mesure. *« En fonction de leurs particularités, soit nous les appuyons dans la réalisation d'un diagnostic puis dans le déploiement de la facturation électronique au sein de l'entreprise, soit nous les orientons vers un accompagnement méthodologique qui va leur permettre de réaliser eux-mêmes leur diagnostic et leur transition »,* conclut Charles Raison.

PKF Arsilon organise à Cognac une conférence dédiée à cette offre le 13 novembre 2025, pour les professionnels de la filière. Informations et contact presse page suivante.



**Conférence « Facturation électronique :
mise en pratique dans l'écosystème cognaçais »
Jeudi 13 novembre 2025, 08h30-11h30**

08h45 – 10h00 : Partie 1 – Exploitants viticoles

- Petit rappel sur la réforme : fondamentaux et actualités
 - Illustration des cas d'usage viticoles
- Schémas organisationnels recommandés pour les exploitants viticoles

10h15 – 11h30 : Partie 2 – Bouilleurs de profession

- Flux entrants / sortants spécifiques aux bouilleurs
- Interopérabilité et focus logiciels : Sage, Logic'all, outils PKF Arsilon
 - Recommandations pratiques pour la mise en œuvre

Intervenants PKF Arsilon :

Charles Raison – Associé, Responsable offre facturation électronique Sud-Ouest

Laurence Marcuzzi – responsable offre conseil opérationnel Sud-Ouest



Crédit Photo : iStock



A propos

PKF Arsilon accompagne les organisations, les dirigeants et les entrepreneurs dans le pilotage de toutes les étapes de leur structuration, leur développement et leur transformation, dans un environnement où entreprendre et diriger exigent plus que jamais une capacité à anticiper des mutations complexes et perpétuelles. Société à mission, PKF Arsilon regroupe 76 Associés et plus de 1 millier de collaborateurs répartis dans une trentaine de bureaux sur le territoire national. Portés par un ADN entrepreneurial fort, les Associés forment depuis 2021 une large majorité de l'actionariat de l'organisation, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 102 M€ au 30 juin 2025. PKF Arsilon est membre du réseau PKF Global.